



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable de travailler en hauteur en toute sécurité.

- ✓ Connaitre les risques représentés par le travail en hauteur.
- ✓ Connaitre les différents moyens d'accès pour des interventions en hauteur, et leur utilisation.
- ✓ Connaitre les différents types de matériels de protection collective existants pour les protections contre les chutes de hauteur.
- ✓ Connaitre les différents types de matériels de protection individuelle existants et les règles d'utilisation, pour les protections contre les chutes de hauteur.
- ✓ Appliquer les techniques de base afin d'être opérationnel.
- ✓ Savoir utiliser un harnais de sécurité.
- ✓ Définir et mettre en place les points d'ancrage à utiliser



CONTENU DE LA FORMATION

à THEORIE

- A. Connaissances générales
- B. Les travaux en hauteur
- C. Les règles et principes fondamentaux du travail en hauteur
- D. Les dispositifs de protection collective contre les chutes de hauteur :
- E. Les équipements de protection individuelle par assujettissement et contre les chutes de hauteur :
- F. Les points d'ancrage et leur contrôle,
- G. La vérification des EPI antichute, des cordages, longes, connecteurs, ...
- H. Les échelles portables (mise en place et utilisation),
- I. Les échafaudages et leur utilisation : à pied et roulants
- J. Les plates-formes, les passerelles et escaliers,
- K. Les PEMP,
- L. Les techniques de base de sauvetage du personnel en situation délicate ou ayant chuté,
- M. Évaluation des connaissances.

→ PRATIQUE

- A. Le port du Harnais. Les vérifications et son utilisation.



MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Cette formation propose une pédagogie interactive alliant théorie et pratique. Elle est basée sur une approche diversifiée :

- Des apports théoriques et sur la réglementation
- Des mises en pratique
- Des échanges permanents sur les réalités du terrain.

De plus vous bénéficierez d'une salle de cours avec un environnement calme, de zones d'évolutions sécurisées pour les exercices pratiques, de matériel de simulation.

Évaluation de satisfaction à chaud.



PUBLIC

Toute personne chargée de réaliser des travaux en hauteur.



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

Durée : de 7 heures.

Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00. Horaires modulables pour les formations INTRA.

Réalisation d'une session par mois.

Groupe de 4 à 8 stagiaires.



LIEU

Sites techniques FC PRO

Ou sur "site client".



MODALITE

D'ÉVALUATION

QCM d'évaluation théorique.

Une Attestation de formation sera délivrée au candidat qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.



TARIF

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.



PROFIL DU FORMATEUR

Personne avec expérience de travaux en hauteur, comme professionnel et formateur.



PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fpro.fr. Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.



FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.



CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fcpro.fr

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.